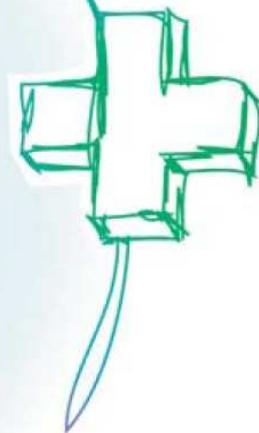
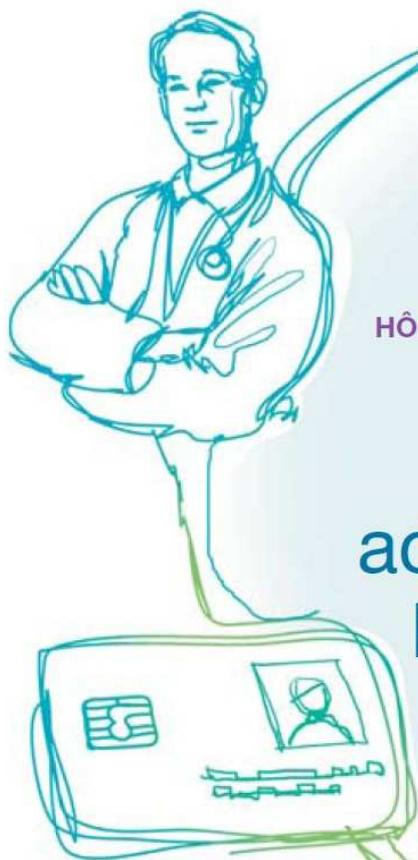


Rencontres parlementaires
sur les Systèmes
d'information de santé

MERCREDI 12 OCTOBRE 2011
MAISON DE LA CHIMIE



HÔPITAL CONNECTÉ, MÉDECINE EN RÉSEAU :

Peut-on rendre la "e-santé" acceptable et fiable pour le citoyen ?

CONNEXION



Organisées et présidées par

Jean-Pierre DOOR

député du Loiret, secrétaire
de la Commission des affaires sociales

Pierre LASBORDES

Député de l'Essonne
Vice-président de l'Office parlementaire
d'évaluation des choix scientifiques
et technologiques

Sous le haut patronage de

Éric BESSON

Ministre chargé de l'Industrie,
de l'Énergie et de l'Économie numérique

Sous le haut patronage et en présence de

Nora BERRA

Secrétaire d'État auprès du ministre
du Travail, de l'Emploi et de la Santé,
chargée de la Santé

En association avec

LESISS





LESISS

Faire de cette question le thème de ces Rencontres Parlementaires suppose que pour l'heure les technologies d'information de santé ne sont, ni fiables, ni acceptées par le citoyen. Il est vrai que même si des sondages réguliers sont censés attester leur putatif intérêt pour le sujet, dans les faits les français ne témoignent guère d'une irréprouvable appétence pour la e-santé. Et pourtant ...

Le 4 mars 2002 avait pourtant été promulguée la loi dite de « Démocratie sanitaire », qui consacrait - entre autres - le droit du citoyen à avoir accès à ses données de santé, assorti d'un encadrement clair en matière de sécurité et de confidentialité.

10 ans plus tard et alors que près d'un tiers de nos concitoyens déclarent renoncer aux soins que notre système de santé est en mesure de leur prodiguer, force est de constater que les technologies d'information, perçues par de nombreux pays avancés comme un levier stratégique d'amélioration de l'accès et de la qualité des prestations délivrées, sont encore largement déconsidérées dans notre pays.

Pour autant, les obstacles et faiblesses qui maintiennent le retard de la France dans ce domaine stratégique depuis une quinzaine d'années sont heureusement bien identifiés.

D'une part, une réelle difficulté perdure - quelle que soit la couleur des gouvernements successifs, des responsables politiques et institutionnels pour prendre la mesure des enjeux portés par ces technologies. Trop souvent perçues comme une fin aux vues de satisfaire quelques fantasmes technologiques, elles devraient au contraire l'être comme un moyen d'améliorer des organisations sanitaires et sociales en grande souffrance. Souffrance au reste partagée tant par les professionnels de la santé que par les bénéficiaires des systèmes de santé et médico-social.

D'autre part - et corollairement, une dramatique insuffisance des moyens qui leur sont consacrés confine notre pays dans les profondeurs du classement européen. Moyens publics, que le contexte de contraintes budgétaires croissantes lié à la crise internationale rend plus anémiques encore. Moyens privés, dont une réglementation kafkaïenne souvent inappliquée car inapplicable, renforce une absence de visibilité qui dissuade les investisseurs de s'impliquer dans ce secteur pourtant stratégique de notre économie.

Enfin en matière de gouvernance, la faiblesse des ressources est amplifiée par le cloisonnement des différents acteurs en lice - puissance publique, citoyens, acteurs économiques, ce qui ne favorise guère l'indispensable confrontation des idées et l'enrichissement collectif.

Heureusement et comme dans bien d'autres domaines il n'y a pas de fatalité : terre d'excellence médicale et d'innovations sociales, la France bénéficie en outre d'un tissu industriel constitué d'entreprises hautement spécialisées.

Trop souvent asphyxiées par le sous-investissement et emprisonnées par les carcans réglementaires, ces entreprises - tant jeunes pousses qu'acteurs solidement implantés - ne demandent qu'à devenir les piliers d'une économie numérique qui soit, non plus le parent pauvre de notre système de santé, mais un puissant levier d'amélioration au bénéfice du citoyen. Et subsidiairement des comptes publics, dont il convient de rappeler que s'agissant de la seule branche maladie le déficit cumulé atteint déjà 137 milliards d'euro. Dououreux héritage légué aux générations à venir...

Pour autant, il n'y a pas lieu de jeter l'anathème ou de rechercher des boucs émissaires. C'est au contraire ensemble, dans la concertation et le débat d'idées, que nous devons parvenir à réconcilier l'économique et le social. Le plus tôt sera le mieux.